



REPUBLIQUE DU TCHAD
جمهورية تشاد
UNITE - TRAVAIL - PROGRES
وحدة عمل تقدم

HAUTE AUTORITE DES MEDIA ET DE L'AUDIOVISUEL
السلطة العليا للإعلام والسمعي البصري
AUTORITE - ADMINISTRATIVE - INDEPENDANTE
سلطة إدارية مستقلة



CABINET DU PRESIDENT

N° 066/HAMA/CAB/2023

N'Djaména, le 17 mai 2023

Aux

Directeurs Généraux et Responsables des
Médias publics et privés

Objet : Couverture médiatique

Mesdames et Messieurs,

Monsieur Allamine Kader KORA, nommé par le Décret n°0637/PR/ 2023 du 20 avril 2023, membre de la Haute Autorité des Media et de l'Audiovisuels (HAMA) prêtera serment, conformément à l'article 17 nouveau de l'ordonnance n°011/PCMT/, 2022 du 31 Août, portant modification de l'article 17 de l'ordonnance n°016 /PR/2018 du 31 mai 2018, portant attributions, organisation et fonctionnement de la HAMA.

A cet effet, nous vous demandons de bien vouloir instruire les services compétents de vos organes de presse respectifs pour la couverture médiatique de cette cérémonie solennelle qui aura lieu le vendredi 19 mai 2023, à 10 heures précises dans la salle d'audience de la Cour suprême.

Comptant sur votre collaboration, nous vous prions de croire à l'expression de notre parfaite considération.

Le Rapporteur


ASSIMEH HASSAN HALOU

